

Commission du 04 avril 2023 salle du Piron à Cheffes

Auteur : DEGRIECK Bertrand

Date de diffusion : 05.04.2023

Participants

1. Jacques BLONDET VP SMBVAR
2. Jean Pierre MIGNOT Verrières en Anjou
3. Claire DEMAIN Verrières en Anjou
4. Vincent GUIMAS Contigné
5. Rachel SANTENAC Les Hauts d'Anjou / Brissarthe
6. Patrick FERRON Juvardeil
7. Antoine MEIGNAN Juvardeil
8. Emmanuel BREHERET Etriché
9. Henri SAULGRAIN Etriché
10. Jean Philippe PREZELIN Cantenay Epinard
11. Matthieu GELINEAU Cantenay Epinard
12. Christine TELLIER Tiercé
13. Noël CHERBONNIER Morannes sur Sarthe/Daumeray
14. Joëlle LETHIELLEUX Morannes sur Sarthe/Daumeray
15. Sylvain CHOLLET Technicien SMBVAR
16. Bertrand DEGRIECK Technicien SMBVAR

Excusés :

1. Florian RAPIN Angers
2. Véronique GAUDICHET Beaucozéz
3. Stéphane LEFEBVRE Saint Barthelemy d'Anjou
4. Cédric MARANDEAU Briollay
5. Florence de BARMONT St Gemmes sur Loire
6. Marie Christine BOUDET Les Hauts d'Anjou
7. Eric LECAPLAIN Tiercé

Pièces Jointes

Diaporama

Appel à projet CT'eau 2023-2026

Compte rendu

- Jacques BLONDET (Vice-président, commission Sarthe Maine) présente le contexte et introduit la réunion et évoque le mi-parcours du CT-eau (contrat territorial eau) qui engendre un nouvel appel à projets et invite chaque commune à réfléchir sur d'éventuels projets à inscrire.
- Sylvain CHOLLET présente le SMBVAR : son territoire, son fonctionnement, son organisation en commissions géographiques, la stratégie d'intervention par zone prioritaire et révoque le nouvel appel à projet. Ce dernier ainsi que les conditions de candidature sont joints à ce compte rendu. Un rappel sur les 2 volets de cet appel à projets est fait, à savoir : les actions GEMA concernant les travaux sur les milieux aquatiques inscrits au CT-eau d'un côté et les études liées aux inondation portées par le PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) d'un autre côté.
- Sylvain CHOLLET ajoute que le syndicat se tient à disposition des communes pour les aider à remplir leur fiche de candidature.
- Christine TELLIER demande si des actions de communication sont finançables. Sylvain CHOLLET confirme que c'est possible. Jacques BLONDET cite l'exemple du projet de sentier le long du Piron à Cheffes inscrit lors du premier appel à projets 2021-2023. Il précise également que l'acquisition de zones humides est aussi finançable

et invite les communes à avoir une attention particulière sur ces zones pour faciliter ensuite les projets de restauration.

Bassin versant du Piron

- Sylvain CHOLLET rappelle le contexte des inondations de Champigné en 2021. Il rappelle également l'étude qui a fait suite à cet événement et qui est venue bouleverser le programme initial de travaux sur ce bassin datant de 2019/2020. Les préconisations faites par cette étude seront en parties inscrites dans le CT-eau 2024-2026 en lien avec une concertation en cours avec l'ensembles des acteurs. Deux réunions publiques, dont une à venir, permettent d'informer les habitants sur l'analyse de cet événement et sur les travaux envisagés pour atténuer les dysfonctionnements hydrauliques du bassin versant.
- Jacques BLONDET rappelle le côté « cas d'école » des inondations de Champigné qui ont mis en évidence le fait que les différents aménagements du passé, aussi bien urbains qu'agricoles, engendrent une accélération du cycle de l'eau provoquant ce type d'évènements catastrophiques.
- Sylvain CHOLLET présente les travaux envisagés sur le ruisseau du Pont de la Vire, affluent du Prion, au lieu-dit la Lugrie sur Ecuillé et Cheffes.

Bassin versant du Plessis

- Bertrand DEGRIECK rappelle les travaux menés en aval du château du Plessis Chivré (Etriché) en 2021 entre la voie SNCF et le Château. L'année 2022 s'est consacrée aux études de dimensionnement des futurs travaux de 2023 et 2024. Un descriptif des travaux menés cette année au sein du parc du Château est présenté. Un point sur la concertation en cours pour les travaux des années suivantes est fait. Il précise que cette concertation se passe bien avec les propriétaires et qu'il semble possible de réaliser des remises du cours d'eau dans son ancien tracé sur certains secteurs. Il stipule également que si les budgets le permettent il sera proposé de faire tout le secteur en amont du château allant des lieux dits l'Etang et Ferrière jusqu'à la route du Porage soit 3.2 km en une seule année plutôt que d'étaler sur 2024 et 2025.
- Bertrand DEGRIECK rappelle le caractère intermittent du cours d'eau du Plessis engendrant une diversité piscicole assez faible voire nulle. En revanche, les inventaires nocturnes amphibiens réalisés en mars 2022 et 2023 ont permis de recenser une diversité d'espèces intéressantes. Les travaux de renaturation devront alors favoriser ce type d'espèces.
- Christine TELLIER demande comment les propriétaires réagissent suite aux travaux et aux potentiels dégâts sur les parcelles. Bertrand DEGRIECK répond que les dégâts sont limités au maximum et que la remise en état est toujours prise en charge.
- Jacques BLONDET rappelle que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne nous encourage à mener des actions fondées sur la nature qui ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau, la présence de l'eau dans les sols par le ralentissement du cycle de l'eau. Il rappelle l'importance de bien communiquer sur les travaux pour sensibiliser un maximum de personnes.
- Jean Pierre MIGNOT demande si l'acquisition d'une zone humide par une commune peut entrer en concurrence avec l'acquisition par une exploitation agricole. Sylvain CHOLLET cite l'exemple d'Ecuillé où ALM a acquis 4 ha à coté de 10 autres ha acquis par un exploitant. ALM a ensuite proposé un bail à ce même exploitant de façon à favoriser son installation sur le site.